

Communiqué de presse du 28.05.2010

Encouragement économique des capteurs solaires

La réduction d'impôt est la plus élevée à Neuchâtel

2010 est la première année où tous les cantons versent des montants de promotion des capteurs solaires. Les différences sont toutefois importantes comme le montre une nouvelle étude de l'association Swissolar qui tient aussi compte des réductions d'impôts. Swissolar appelle les cantons et les communes à simplifier les procédures d'octroi des permis de construire. Il faut soutenir les maîtres d'ouvrage et ne pas les gêner.

La dernière étude sur l'encouragement économique des capteurs solaires dans les différents cantons montre une image d'ensemble positive; 2010 est la première année où tous les cantons versent des montants de promotion des capteurs solaires. Swissolar a calculé à combien cela se monte dans chaque canton en fonction d'une installation de référence. Celle-ci a une surface de 5m², coûte 15'000 francs et couvre 70% des besoins annuels de quatre personnes en eau chaude.

Montants de promotion, Bâle-Ville précède Zoug et Uri

Avec CHF 6750, le montant de promotion d'une telle installation est de loin le plus élevé à Bâle-Ville. Le canton de Zoug se classe deuxième avec CHF 5000 et Uri est troisième avec CHF 4000. Suivent six cantons avec un montant de promotion de CHF 3000: Glaris, Nidwald, Thurgovie, Schaffhouse, Schwyz et Soleure. Les montants de promotion se situent entre CHF 2000 et CHF 2400 dans onze cantons parmi lesquels se trouvent Fribourg, Genève et Vaud. Les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Extérieurs, du Jura, de Neuchâtel et du Valais forment le peloton de queue avec des montants de promotion de CHF 1500. Le montant le plus bas est octroyé par le canton des Grisons avec CHF 1200.

Réduction d'impôt, les cantons romands sont en tête

L'investissement dans une installation de capteurs solaires donne droit à une réduction d'impôt unique au niveau communal, cantonal et fédéral. Là aussi les différences sont énormes. Le canton de Neuchâtel connaît la plus forte réduction d'impôt (CHF 4536), il est suivi par le Jura (CHF 3972), Genève (CHF 3660) et Bâle-Campagne (CHF 3625). La moyenne des cantons se situe entre CHF 2500 et CHF 3000. Le canton de Lucerne est loin derrière avec CHF 547.

Bâle-Ville est en tête avec l'addition des deux

Si l'on additionne les montants de promotion et les réductions d'impôt, le canton de Bâle-Ville est largement en tête avec CHF 9224. Il est suivi de loin par les cantons de Zoug (CHF 6528), Soleure (CHF 6254) et Uri (CHF 6161). Le résultat se situe entre CHF 5000 et CHF 6000 dans quatorze cantons – dont Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud. Lucerne est de nouveau dernier avec CHF 2797.

Swissolar demande une simplification des procédures

Swissolar considère qu'il est positif que tous les cantons versent actuellement des montants de promotion. Même si les différences sont en partie importantes, les conditions-cadres pour l'installation de capteurs solaires n'ont jamais été aussi bonnes en Suisse. David Stickelberger, le directeur de Swissolar, explique: « nous recommandons aux maîtres d'ouvrage et aux propriétaires immobiliers de saisir l'occasion ». Swissolar appelle les cantons et les communes à simplifier leurs procédures d'octroi de permis de construire pour les capteurs solaires; c'est par exemple déjà le cas dans les cantons d'Argovie, Bâle-Ville et Berne. « Nous appelons les communes à

soutenir les maîtres d'ouvrage lors de la demande de permis de construire plutôt que de les gêner » rappelle David Stickelberger.